http://lyc-marceau-chartres.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article441

Langue Allemand

- Nos disciplines - Domaine des Langues - Allemand -

Date de mise en ligne : jeudi 6 février 2025

Copyright © Lycée Marceau - Tous droits réservés

L'allemand au lycée Marceau :

- **Statut de LVB** (Langue Vivante 2) de la Seconde à la Terminale.
- **Possibilité de choisir l'option LV2 allemand en CPGE.**
- **Possibilité de choisir l'option LV2 allemand en CPGE.**

Certification A2/B1 :

Destinée aux élèves de Seconde et de Première, cette certification valorise leurs compétences en allemand grâce à un diplôme et/ou une attestation de compétences délivrés par le ministère allemand de l'Éducation.

- **Épreuve orale** : 15 minutes (février/mars) - évaluation de l'expression orale.
- **Épreuve écrite** : 3 heures (mi-mars) - évaluation de la compréhension écrite, de la compréhension orale et de l'expression écrite.

L'inscription se fait sur la base du volontariat auprès des professeurs et est **gratuite** pour les élèves.

Copyright © Lycée Marceau